



Communiqué

Association Avenir Santé Environnement

Saint Rogatien, le 8 février 2021

L'association Avenir Santé Environnement a été témoin le 17 janvier dernier d'un important rejet d'eau dans la nature depuis le point de captage intercommunal de Cassemortier ou Mortier, situé sur la commune de Clavette, à proximité de Saint Rogatien. Étonnée que l'on puisse rejeter de l'eau à priori destinée à la consommation, l'association a filmé le rejet d'eau et a interpellé la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sur les causes de ce rejet.



[Vidéo ASE : rejet d'eau 17 janvier 2021](#)

La réponse a été communiquée par Mr Krabal, Maire de Dompierre-sur-Mer et vice-président de l'Agglomération en charge de l'Eau potable - Eaux pluviales urbaines et de ruissellement lors d'une intervention en conseil municipal de Périgny le 19 janvier. Cette zone de captage est située au milieu de plaines agricoles et est impactée par les pesticides et les herbicides, toujours à la limite des seuils de qualité d'eau et de pollution d'eau. Début Janvier, l'ARS a été informée du dépassement des seuils d'alerte (probablement dû au déversement important d'un pesticide ou d'un herbicide rendant l'eau de la zone de captage plus du tout potable). L'ARS a alors demandé à ce que l'eau ne soit plus distribuée et que soit purgés à la fois le château d'eau et l'eau brute de la zone de captage.

M. Krabal a manifesté sa surprise – après avoir visionné la vidéo transmise par l'association – sur la méthode employée pour purger l'eau du captage ; l'eau étant rejetée dans la nature par l'intermédiaire d'un tuyau. Il a confirmé qu'il s'agissait d'une pollution et qu'une protection devrait être envisagée...



[Vidéo : intervention M. Krabal 19/01/2021](#)

Dans cette vidéo, M. Krabal fait référence au captage de la Ragotterie, situé sur la commune de Salles-Sur-Mer qui alimente la commune de Châtelailon-Plage, or le captage concerné par la pollution aux pesticides est bien celui de Cassemortier, situé sur la commune de Clavette.

Le château d'eau concerné est celui de Croix-Fort.

Les communes impactées sont les suivantes : Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Salles-Sur-Mer pour le hameau de Grolleau, Saint-Cristophe pour le hameau de Puivieux.

Plusieurs points ont à ce stade alertés l'association : l'arrêt de la distribution de l'eau de ce point de captage, ainsi que la purge du château d'eau et de la zone de captage.

L'association Avenir Santé Environnement s'est alors rapprochée d'un certain nombre d'autorités : ARS, CDA, autorités en charge de l'eau et élus des communes concernées pour les interpellier en comprendre quels étaient les risques à l'origine d'une telle décision.

L'ARS a pu nous communiquer des éléments de réponse le 1^{er} février sur les faits et les mesures prises par les autorités :

« L'ARS a été alertée le 4 janvier 2021, via le contrôle sanitaire réalisé par le laboratoire Qualyse (laboratoire agréé par le Ministère de la Santé en charge du contrôle sanitaire), de la présence de pesticides, et notamment de Chlortoluron (herbicide utilisé sur les céréales à l'automne) qui dépassait les normes sanitaires admissibles, sur les installations de production d'eau potable de la commune de Clavette » (captage et château d'eau).

« Ces ouvrages desservent 5 communes des environs de La Rochelle (Clavette, Croix-Chapeau, St Christophe, La Jarrie et Salles-sur-Mer) pour une population totale de 5500 habitants.

Dès le 4 janvier, en lien avec l'exploitant des installations et les maîtres d'ouvrages (Eau17 et CDA La Rochelle), les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- disconnexion du captage de Clavette,
- vidange et rinçage du château d'eau de Croix-Fort,
- mise en service de l'alimentation de secours assurée par une interconnexion permettant d'alimenter le réservoir de Croix-Fort avec l'eau provenant de l'usine de Coulonge (CDA La Rochelle) et de maintenir la desserte en eau des 5 communes concernées,
- pompage de l'eau du forage avec rejet au fossé pour tenter d'évacuer la pollution,
- mise en service de purges en plusieurs points du réseau de distribution pour assurer un rinçage important des canalisations et éliminer toute présence éventuelle de pesticides aux robinets des abonnés,
- mise en place d'une surveillance renforcée avec réalisation d'analyses de pesticides quotidiennes sur le captage, le réservoir et sur les 5 réseaux de distribution de chacune des 5 communes.

Ces analyses, réalisées du 5 au 12 janvier, ont montré :

- une stabilisation des teneurs en Chlortoluron sur le captage (valeurs voisines de 1 µg/L) qui interdit toujours son utilisation,
- l'absence de Chlortoluron au réservoir, désormais alimenté par l'eau de Coulonge,
- la présence de traces de Chlortoluron sur quelques points du réseau de distribution les premiers jours avec une persistance sur un point du réseau de la commune de Croix-Chapeau, malgré le maintien des purges,
- le 12 janvier, l'absence, même de traces, de Chlortoluron ou d'autres pesticides sur l'ensemble des 5 réseaux desservant les 5 communes...

Ainsi, l'ARS a adapté la surveillance avec la réalisation d'analyses hebdomadaires au forage et une nouvelle série hebdomadaire d'analyses est programmée jusqu'au 22 février sur le réseau des 5 communes.

Toutes les mairies des communes impactées ont été informées par un premier mail de l'ARS, le 7 janvier 2021, à savoir : les Mairies de Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Salles-sur-mer pour le hameau de Grolleau, Saint-Christophe pour le hameau de Puyvineux....

Enfin, il a été demandé aux maires d'avertir nos services de tous signalements ou plaintes des habitants ou autres sur tous leurs territoires depuis la fin décembre 2020. »

Dates des prélèvements	Analyses Chlortoluron*	Analyses autres pesticides
24.12.2020	13 µg/L	Nitrates 76 mg/L, Métribuzine 0.41 µg/L, Métolachlore ESA 1.0 µg/L
08.01.2021	0,9 µg/L	
10.01.2021	1,4 µg/L	

* < 0,01µg/L : seuil de référence

L'association Avenir Santé Environnement ne peut que lancer l'alerte face aux taux de pesticides relevés dans la zone de captage de Clavette, de l'eau de consommation. Le taux de chlortoluron – classé CMR – dépasse de 130 fois le seuil de référence !

L'association Avenir Santé Environnement s'interroge sur les points suivants :

- 1- Les seuils d'alerte étant largement dépassés dès le 24 décembre 2020, pourquoi l'ARS n'en n'a été avisée que le 4 janvier : 11 jours après ? Pourquoi l'exploitant, La RESE n'a pas lancé l'alerte dès le 24 décembre ? Un taux de 1 µg/L devrait déjà faire l'objet d'une interdiction de consommation de l'eau.
- 2- Qu'en était-il avant le 24 décembre ? Les taux en Chlortoluron et autres pesticides identifiés étaient-ils conformes aux normes et seuils autorisés ? La pollution était-elle antérieure ?
- 3- L'origine de cette pollution a-t-elle été identifiée ? Les autorités ont-elles menées une enquête ?
- 4- Une telle situation s'est-elle déjà produite ?
- 5- Quelles mesures envisagent les autorités pour éviter qu'une telle situation se reproduise :
 - mesures de préservation de l'environnement : zones de protection autour des captages...
 - mesures de préservation de la santé (déclarations d'un risque imminent, alerte, distribution d'eau en bouteilles...)
 - mesures en justice : agriculteurs, chambre d'agriculture...
- 6- Les Maires des communes ont-ils communiqués aux habitants concernés ?
- 7- Des problèmes de santé ont-ils été constatés chez les habitants des communes concernées sur la période où la plus forte pollution de l'eau a été constatée : à partir du 24 décembre... ?
- 8- Depuis le 4 janvier, l'eau de la zone de captage de Cassemortier est en cours d'évacuation dans un regard et dans les champs voisins. Cette eau polluée est relarguée dans la nature et met en danger la faune, la flore, les nappes phréatiques...



[Vidéo : captage le 31/01/2021](#)

[Vidéo : captage le 07/02/2021](#)

- 9- Comment est-il procédé à l'évacuation du château d'eau de Croix-Fort ? S'agit-il également d'un rejet dans la nature à grande échelle ?
- 10- Le captage de Cassemortier communique-t-il avec d'autres captages comme celui de Varaize et si c'est le cas, les habitants risquent-ils aussi d'être impactés ?

L'association Avenir Santé Environnement est soucieuse des conséquences à court et plus long terme de la pollution à grande échelle de cette eau destinée à la consommation sur :

- la santé des habitants concernés directement et indirectement (nappes phréatiques et terres cultivables polluées...)
- l'environnement : faune, flore...

Les pesticides constituent un fléau désormais avéré pour l'air que nous respirons, pour l'eau que nous buvons, pour notre santé et celle de nos enfants, pour notre environnement et pour la biodiversité...

L'association Avenir Santé Environnement demande expressément aux autorités d'agir pour protéger les populations de son territoire et l'environnement de plus en plus fragilisé et dégradé.

L'association est et restera vigilante et mobilisée.

La santé environnementale doit constituer plus que jamais une priorité pour tous !

L'association Avenir Santé Environnement exerce son action à l'égard de tout fait et notamment de faits de pollution qui seraient de nature à porter atteinte à l'environnement des communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et à la santé de ses habitants.

C'est la multiplication des cas de **cancers pédiatriques** sur la commune de Saint Rogatien (2000 habitants) qui est à l'origine de la création de notre association en [octobre 2018](#). Quatre enfants ont déclaré des leucémies et lymphomes en 5 ans. Ce sont les enfants qui nous ont fait nous mobiliser. Plusieurs [études épidémiologiques](#) ont fait référence dans leur conclusion à « un excès de risque, sous réserve de la faiblesse des effectifs, ne peut être écarté chez les sujets les plus jeunes (0-24 ans) pour la commune de Saint-Rogatien ». Mais qu'en est-il des communes alentours, sont-elles plus épargnées ?

Une association s'était déjà mobilisée depuis 2009, Saint Rogatien Protection Nature, mettant en avant des **risques potentiels d'origine environnementale** liés à l'activité d'une usine d'enrobés située sur les terres de Périgny : La Société Rochelaise d'Enrobés (SRE).

Une autre installation jouxtant la SRE est également à l'origine de nuisances, et de risques potentiels, liés à la décomposition de déchets verts : l'Unité de Compostage (CDA La Rochelle). Plusieurs études d'impacts ont été réalisées : [2010](#), [2018](#) et plus récemment en [2020](#) ; les résultats de cette dernière étude sont attendus avant l'été 2021.

Très rapidement la question de **l'effet cocktail** a été posée concernant notre territoire. Y-aurait-il un ou plusieurs facteurs à l'origine de la multiplication des cas de cancers chez les enfants, et qu'en est-il des adultes ? Y-aurait-il d'autres facteurs de risques ?

En juillet 2020, l'étude réalisée sur les [pesticides dans la Plaine d'Aunis en 2019](#) a été rendue publique. L'association Avenir Santé Environnement juge cette étude extrêmement préoccupante tant en raison des molécules retrouvées pour certaines interdites, que par la concentration de certaines molécules qui démontrent un usage intensif de certains **produits phytosanitaires dangereux**. L'association s'est rapprochée de scientifiques qui ont fait référence à la cancérogénicité de ces produits. L'association a milité pour la reconduction de cette étude sur la Plaine d'Aunis ([voir communiqué](#)). Il s'avère qu'elle fait en effet l'objet d'une reconduction à compter du 8 février, jusqu'à fin décembre 2021 ([voir étude](#)).

- **Jusqu'à ce jour, l'association n'a cessé d'alerter les autorités sur les risques liés à l'air que l'on respire.**
- **L'association est également depuis peu en alerte sur les risques potentiellement liés à l'eau de consommation.**

Annexe : information ARS (1^{er} février 2021)

Récapitulatif des analyses :

Dates de Prélèvements	Résultats Puits Clavette (= eau d'Exhaure)	TTP Clavette	Résultats Réseau de distribution commune Clavette	Résultats Réseau de distribution commune Salles-Sur Mer-Hameau de Grolleau	Résultats Réseau de distribution Commune La Jarrie	Résultats Réseau de distribution Commune St Christophe - Hameau de Puyvineux	Résultats Réseau de distribution commune Croix Chapeau
24/12/2020 *	13 µg/L						
29/12/2020		1.0 µg/L					
04/01/2020	Réception des alertes du laboratoire – Arrêt du captage de Clavette et interconnexion avec le réseau de Coulonge à la demande de l'ARS – Demande d'analyses de contrôle						
05/01/2021	1,2µg/L		0.038 (cimetièrè)				
06/01/2021	0,97µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l
07/01/2021	0,9µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	0,18 µg/L (chemin d'Aigrefeuille)	< 0,01µg/l
08/01/2021	0,9µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	0,078µg/L (chemin d'Aigrefeuille) < 0,01µg/l (chemin de Virson)	< 0,01µg/l
09/01/2021	1,1µg/L		< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	<0,01µg/l (route d'Aigrefeuille) <0,01µg/l (chemin de la ville)	0,046µg/L (RUE DU CHAT)
10/01/2021	1,4µg/L		< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	<0,01µg/l (RUE DE LA BATAILLE)	< 0,01µg/l (RUE DE SALLES) 0,021 µg/l (RUE DU CHAT)
11/01/2021	1,3µg/L		< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l (AV DE LA LIBÉRATION) 0,020 µg/l (RUE DU CHAT)
12/01/2021	0,98 µg/L		< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l	< 0,01µg/l (MAIRIE) < 0,01µg/l (RUE DU CHAT)

* Produits également détectés : Nitrates 76 mg/L, Métribuzine 0.41 µg/L, Métolachlore ESA 1.0 µg/L